



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

N° 2025/06/12

SEANCE DU 19 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esbly, régulièrement convoqués le 10 juin 2025, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

NOMBRE DE PRESENTS : 12

NOMBRE DE VOTANTS : 12

PRESENTS : M. Ghislain DELVAUX, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Samia BRESCHIGLIARO, Mme Corinne CESARIN, Mme Elisabeth CHENNEBAULT, Mme Caroline EPINAT, M. Julien GENTY, Mme Tulla HEDRICOURT, Mme Eléonore JOCK, Mme Patricia LHUILLIER, M. Francesco PITARI, Mme Thérèse ROCHE

ABSENT : M. Jean-Luc GARNIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Corinne CESARIN

OBJET : Convention de mise à disposition de locaux pour un ou des médecins

CONSIDÉRANT que suite à l'arrêt d'exercice de plusieurs médecins lors de ces dernières années, la commune se trouve en déficit de praticiens ;

CONSIDÉRANT que pour faciliter l'arrivée de professionnels sur le territoire en vue d'une installation sur la commune, les locaux du bâtiment modulaire situés au 23 rue Mademoiselle Poulet à Esbly, appartenant au C.C.A.S., seraient libres pour l'accueil de médecins ;

Monsieur le Président précise que cette mise à disposition s'inscrit dans une démarche visant à améliorer l'accès aux soins sur le territoire communal et à soutenir l'installation de professionnels de santé. Après plusieurs contacts au cours des derniers mois, il paraît opportun d'acter une convention et d'autoriser sa signature, afin de favoriser la réactivité en cas d'opportunité.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la proposition de convention type ci-annexée et le principe de la mise à disposition des locaux du bâtiment modulaire sis 23 rue Mademoiselle Poulet 77450 Esbly.

AUTORISE le Président ou la Vice-Présidente à signer les conventions de mise à disposition futures avec le ou les médecins intéressés, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Esbly, le 19 juin 2025

Le Président,



Ghislain DELVAUX